PÉTITION À LA CHAMBRE DES COMMUNES Loi sur l'élimination de la pauvreté (projet de loi C-233)

Nous soussignés, résidants du Canada, désirons porter à l'attention de la Chambre :

Que la pauvreté touche plus de 10 pour cent des Canadiens, et qu'elle a une incidence disproportionnée sur les Autochtones, les immigrants récents, les personnes handicapées, les jeunes, les femmes et les enfants;

Que la pauvreté engendre une dégradation de l'état de santé, au point où les personnes vivant en situation de pauvreté souffrent davantage de problèmes de santé et ont une espérance de vie plus courte que les autres;

Que la pauvreté et l'exclusion sociale peuvent constituer des contraintes pour la protection et le respect des droits de la personne, notamment ceux garantis par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Loi canadienne sur les droits de la personne;

Que les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale freinent le développement économique et social de la société dans son ensemble et menacent sa cohésion et son évolution;

Que le Canada se classe loin derrière la plupart des autres pays développés pour ce qui est du taux de pauvreté chez les adultes en âge de travailler et les enfants;

Qu'il est possible de réduire la pauvreté, comme en témoignent les stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvre dans plusieurs provinces canadiennes et dans d'autres pays;

Que la majorité des gouvernements provinciaux et territoriaux ont adopté des stratégies de réduction de la pauvreté, mais que sans l'aide du gouvernement fédéral, la mesure dans laquelle ils peuvent réduire la pauvreté sur leur territoire est limitée;

Que le projet de loi C-233 obligerait le gouvernement fédéral à établir et à mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté en consultation avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones ainsi qu'avec les administrations municipales et les organisations de la société civile.

À ces causes, nous demandons au Parlement d'assurer l'adoption rapide du projet de loi C-233, Loi sur l'élimination de la pauvreté.

	NOM (lettres moulées)	SIGNATURE	ADRESSE	CODE POSTAL	COURRIEL
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					
13.					
14.					
15.					
16.					
17.					
18.					
19.					
20.					
21.					
22.					
23.					
24.					
25.		())			

Prière de retourner (port payé) à :

Jean Crowder, deputée Chambre des communes Ottawa (Ontario) K1A 0A6